



AGIR Info

HIVER 2010-N° 5

Le mot d'AGIR pour Morigny-Champigny

U ne nouvelle année pour voir plus loin, parler franc et **AGIR** fermement

Que cette nouvelle année nous apporte l'espoir d'une sortie de crise économique offrant à tous une ouverture nouvelle sur le monde du travail. Puisse également que la prise de conscience internationale pour la sauvegarde de notre environnement accélère le développement de l'utilisation des énergies renouvelables et la création des emplois qui s'y rattachent.

Mais c'est aussi à chacun d'apporter sa pierre à l'édifice commun par des petits gestes citoyens au quotidien.

Soyons solidaires et responsables dans nos paroles comme dans nos actes.

Donnons du réconfort à ceux qui nous entourent par des gestes simples, particulièrement envers les plus vulnérables d'entre nous. Que cette année soit celle de l'écoute, de la tolérance et de l'humilité particulièrement dans la vie politique qui ouvre les portes du pouvoir.

Mais pas n'importe quel pouvoir ! Le pouvoir légitime de faire évoluer les choses dans l'intérêt général et le respect du bon sens.

Bonne et heureuse année à tous.

AGIR pour Morigny-Champigny

CHOSE PROMISE ... CHOSE DUE !



Suite des GOURMANDINES 2009... C'est en toute logique que nous avons remis un chèque de 80 € à Jean Louis Lamontagne, représentant de l'Association caritative SOLIDARITE SUD ESSONNE, qui nous avait rejoints lors de l'Assemblée Générale.

Assemblée Générale qui a permis de confirmer Michel Leclerc dans sa fonction de Président. Il sera épaulé dans cette mission par Elisabeth Mauchand Vice-présidente, Yves Peyresaubes Trésorier, Josiane Muneret Trésorière-Adjointe, Yves Balquet Secrétaire, Chrystelle Jamet Secrétaire-Adjointe

Page 2	Parc du Château... Nos chères balades
Page 3	Tri sélecif.. Que va-t-il devenir ?
Page 4	Brèves Morignacaises

agir-mc@orange.fr
www.morignychampigny-info.fr

Gare à l'effet boomerang !

La commune a déboursé 30.000€ pour acquérir les 5 hectares du Parc de la Sorbonne.

En contrepartie, le promoteur se verra prochainement accorder un permis de construire pour la réalisation de 26 appartements dans l'Orangerie et le Château.

Notons que la somme en question représente le prix du terrain jouxtant la Bibliothèque municipale, terrain communal restant toujours sous « l'occupation gracieuse » de notre actuel adjoint des Finances !!! Morignacois surtout... n'oubliez pas de payer vos impôts !

Les élus d'AGIR pour Morigny Champigny, lors d'un des derniers conseils municipaux, ont mis en lumière quelques problèmes soulevés par cette acquisition. Tout d'abord, celle du **coût de l'entretien** qui devrait normalement engendrer l'embauche de deux agents municipaux supplémentaires, soit **approximativement 3% du produit des impôts**. On peut se réjouir de deux créations d'emploi, mais...

- Le budget communal pourrait-il les supporter ?
- Va-t-on vers de nouvelles hausses d'impôts ?
- On peut évidemment envisager le statu-quo et imposer au personnel actuel une charge de travail supplémentaire. Dommage !
- Nous avons fait remarquer aussi qu'il manquera une dizaine de places réglementaires de parking dans l'enceinte du Château. Où se fera alors le stationnement légitime des véhicules des résidents ?
- A l'intérieur de la résidence, sous les tilleuls ?
- A l'extérieur, multipliant les problèmes liés à l'automobile dans cette zone urbaine !

Nous avons enfin évoqué la **sécurité du Centre Bourg**. La sortie des véhicules des nouveaux habitants du Château devrait se faire par l'accès actuel. La Municipalité veut installer des feux tricolores à la hauteur de l'agence postale et à l'intersection des rues de la Mairie et du Pressoir.

Imaginez un peu le **capharnaüm** aux heures de pointe, où se côtoieront :

- ◆ les élèves de l'école élémentaire Daudet,
- ◆ les Morignacois vaquant à leurs occupations,
- ◆ les usagers de la route,
- ◆ sans oublier les habitants de la résidence qui souhaiteront entrer ou sortir de chez eux !

A nos yeux, cette solution n'est pas la plus judicieuse, ne sécurisant en rien le secteur.

AGIR a donc émis une contre proposition. Il s'agit pour le promoteur de reculer le portail de quelques mètres vers l'intérieur de la propriété. Ce nouveau dégagement permettrait une visibilité accrue, réduisant ainsi les risques d'accidents de personnes ou les dégâts matériels. Cette idée recevrait plus sûrement l'aval des différents services administratifs concernés par une meilleure sécurité locale. En outre, ce projet prévoit un espace pour stocker les containers-poubelles, ce qui n'est pas négligeable en ces temps de gestion intelligente des déchets !

Enfin, cerise sur le gâteau, cette solution offrirait une magnifique perspective sur la cour du Château, participant ainsi à l'embellissement à moindre coût de notre patrimoine.



En ce qui concerne les emm... Il n'a pas fallu attendre trop longtemps... ils arrivent !
Le mur d'enceinte côté "Clos Pépin" montre de gros signes de fatigue...
On peut se préparer à payer la note !

2

Pour toutes ces raisons, **AGIR** pour Morigny-Champigny n'a pas cautionné le projet de la majorité municipale qui, à nos yeux, manque de réflexion, de bon sens et de réalisme...

Projet pour lequel, soit dit en passant, la majorité a demandé au conseil municipal de se prononcer dans les meilleurs délais !



Notre position sur les ordures ménagères : Défendons le ramassage collectif !

Quelques chiffres tout d'abord, si vous le voulez bien :

En 2008, coût total de l'enlèvement et du traitement des déchets dans notre commune : **431.663 € soit 107,67 €** par habitant.

La démarche citoyenne des Morignacais a permis de **réduire la facture du SEDRE** (Syndicat d'Élimination des Déchets de la Région d'Emmapes) de **4.67%** par rapport aux 452.821€ de l'année 2007.

Pour mieux apprécier l'effort de chacun, la quantité d'ordures ménagères enlevées a diminué de 6.36% alors que la démarche du tri sélectif (verre, papier, emballage) augmentait de 11.32%.

Notons la baisse des encombrants (-32.57%) et une quasi-stabilisation des déchets verts (+1.28%).

Plusieurs remarques s'imposent :

En 2008, les coûts ont diminué mais notre taxe « ordures ménagères » a progressé ! Pourquoi ne pas avoir répercuté cette baisse ! En 2009 les chiffres parleront ; rappelons cependant que le taux et la base d'imposition ont augmenté ! Nous attendons de nos représentants auprès de l'intercommunalité qu'ils défendent les intérêts de leur commune.

Malgré des efforts conséquents, l'impact sur la facture du **SEDRE** est resté modeste (- 4.67%). **Contrairement aux idées reçues, trier coûte cher !** En 2008, le coût des ordures ménagères était de 0.06 €/kg contre 0.10 €/kg pour le tri sélectif ! Les Morignacais se sont engagés dans une meilleure gestion de leurs déchets. Souhaitons que leur effort soit reconnu, encouragé et... récompensé.

Evoquons maintenant la décision approuvée par la majorité en place de réduire au seul vendredi le ramassage des ordures ménagères (1^{er} Janvier 2010) et de supprimer la collecte du verre (1^{er} Juillet 2010).

→ Certains Morignacais (en appartement ou maison de village...) vont avoir du mal à stocker proprement les déchets d'une semaine. Imaginez l'état déplorable de votre local à poubelles après un réveillon ou à la suite d'une soirée entre amis cet été !

→ L'argument avancé par la municipalité est d'ordre économique, nous allons écrire écologique. Selon nos informations, le gain occasionné par la **suppression d'un ramassage** est de l'ordre de **18.000 € l'an** ! Oserait-on espérer un quelconque impact en retour sur nos feuilles d'impôt ? Nos représentants majoritaires sont-ils intervenus dans ce sens auprès de l'intercommunalité et du **SEDRE** ?

→ Pire, les bonnes habitudes prises pour trier les déchets ont toutes les chances d'être mises à mal et le verre pourrait bien retrouver le chemin des déchets ménagers.

→ A l'époque de la taxe CO2, un rapide bilan montre l'intérêt des déplacements collectifs. Peut-on croire un instant qu'il est plus écologique et économique d'utiliser sa voiture pour déposer ses déchets dans les conteneurs de quartier ou à la déchetterie !

Alors, pourquoi casser la dynamique éco-citoyenne qui a réussi à se développer dans notre commune ? Peut-on être d'accord avec des élus qui bradent l'intérêt de leurs administrés ?



VIVE LES GOURMANDINES ...

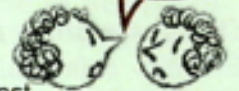


Les **GOURMANDINES 2009** ont remporté un réel succès. 4500 visiteurs se sont déplacés à la salle des fêtes début novembre. Convivialité, ambiance et proximité nous ont rappelés les **VRAIS MARCHES** d'antan où se côtoyaient bons produits et saveurs de nos régions.

Pour **AGIR** objectif atteint, grâce à vos visites, à la qualité des produits exposés, à vos achats et à l'aide technique de la Municipalité.

Rendez-vous même lieu, même date pour les

GOURMANDINES 2010



La pollution visuelle dans nos villes :

Nathalie Kosciusko-Morizet alors secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie déclarait : "la situation est désastreuse dans nos villes, il y a une multiplication d'affichage dont une grande partie est illégale, la réglementation est trop peu appliquée, il faut la faire respecter"

A Morigny-Champigny, on ne parle plus de panneaux électroniques trop chers en ces temps de disette. En revanche, on a pu constater l'apparition d'une multitude de vitrines aux points de passage les plus fréquentés par les automobilistes. Vitrines fixées sur les poteaux de distribution électrique, de télécommunication et d'éclairage public. Etait-ce là, le souhait de Mme la Secrétaire d'Etat ? Et qu'en pensent les Morignacois ?

Notre commune a pris le train en marche :



La société française Donges-Metz a déposé un permis de construire, souhaitant développer l'activité de son dépôt d'hydrocarbures de Cerny. De nombreuses Mairies ont alerté leurs administrés depuis plus de six mois, une pétition "Alerte aux camions-citernes" a d'ailleurs circulé dans les villes traversées par la départementale 191 pour dire "NON" aux 400 rotations de camions. Dès le 15 juillet, nous avons informé les Morignacois via le site Morigny-Champigny-INFO, posant cette question : "Et à Morigny, que fait-on ?" La commune a enfin proposé une motion lors du conseil municipal de décembre ! Il n'est jamais trop tard pour bien faire...

Sentes de Notre Dame des Prés :

Encore un bel exemple de transparence dans la gestion municipale : nos édiles ont décidé de vendre une partie de ces sentes à quelques propriétaires de ce lotissement. Une soi-disant réunion de présentation aux habitants a eu lieu... en catimini... 7 propriétaires invités sur 63 ! Les autres, qui subiront également les effets négatifs de cette vente, n'étaient pas conviés... Tout était décidé d'avance. L'intérêt général ne doit-il pas primer sur l'intérêt particulier ?

Il y a 25 ans, un homme politique français parlait d'un état des copains et des coquins.

A Morigny, on s'en rapproche... et à grands pas !

L'entretien des chaussées :

Le temps passe si vite, l'hiver n'oublie pas ! ...L'an passé déjà, nous avons signalé l'état déplorable de certaines routes de la commune. On nous avait alors promis que le nécessaire serait fait. Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent. A en juger, la politique des rustines n'a pas eu l'effet escompté. Et pourtant, la responsabilité de la commune peut être engagée devant le tribunal administratif : responsabilité invoquée par la victime d'un dommage causé par un défaut d'entretien de la chaussée. Le maire se doit de veiller à faire intervenir rapidement les services concernés pour tout problème rendant la circulation dangereuse.



L'hémorragie continue :

Les bons éléments quittent peu à peu le navire. Bertrand SHEIDECKER a quitté notre commune au mois de Décembre, à la recherche d'un poste lui offrant une meilleure ambiance de travail ! Arrivé en juin 2003 avec la mission d'ouvrir et de diriger le centre de loisirs municipal, il organisa également les temps périscolaires des sites DAUDET et des MONCEAUX. Durant ces quelques années, il privilégiera un dialogue de qualité avec les familles et les équipes enseignantes. Une nouvelle fois, le manque de reconnaissance du travail accompli montre que la gestion des relations humaines n'est vraiment pas le fort de l'équipe en place. Bon vent Bertrand ! Qui sera le prochain sur la liste ?

TARIFS PÉRISCOLAIRES: LA RAISON L'EMPORTERA !

Depuis l'été 2008, les services de la Mairie ont modifié la base de calcul des tarifs périscolaires...

Dans la plus grande discrétion, sans aucune délibération. S'agit-il d'une erreur ! Cette initiative ne peut émaner que d'une directive du Maire et de son équipe rapprochée pour grappiller quelques milliers d'euros supplémentaires au détriment des usagers des services périscolaires.

Ni vu, ni connu, va que j't'embrouille.

Espérons que la raison l'emportera et que la grande majorité du conseil municipal rejettera cette directive. Précédemment, et ce depuis 2004, seul le revenu imposable était pris en compte comme base de calcul et non les salaires avant abattements forfaitaires ou frais professionnels. A l'heure où de nombreux Morignacois tentent de sauvegarder un pouvoir d'achat décent, cette augmentation non négligeable représente bien plus "que les quelques centimes" annoncés par Mme le Maire lors du conseil de décembre.

SOLIDARITE HAITI...

Le groupe **AGIR** pour Morigny-Champigny proposera au prochain conseil municipal le vote d'une subvention exceptionnelle de 1 € par morignacois en faveur d'une ONG, montrant ainsi la solidarité de notre village. Si une telle proposition est à l'ordre du jour, évidemment nous la voterons.